



SECRETARIAT GENERAL

POSITION DES MINISTRES DU COMMERCE SUR L'EXTENSION DE L'AGOA

Les ministres africains du Commerce, réunis ces deux derniers jours à Addis Abeba, en Éthiopie, sont en faveur d'une extension de l'African Growth and Opportunity Act (AGOA) pour une période d'au moins 15 ans. L'AGOA arrive à expiration en septembre 2015. Par ailleurs, Florie Liser, Assistant United States Trade Representative (USTR) pour l'Afrique, s'est adressée à la conférence ministérielle pour l'informer des préparatifs concernant la tenue, les 5 et 6 août prochains à Washington, de la réunion ministérielle de l'AGOA qui sera suivie du Sommet États-Unis/Afrique.

Sur le dossier de l'AGOA, la conférence des ministres du Commerce africains a convenu que, lors des discussions avec les autorités américaines sur le renouvellement de l'accord, tout doit être fait pour consolider le processus d'intégration économique régionale. Les questions de meilleur accès au marché, de flexibilité des règles d'origine et de développement des capacités doivent, selon les ministres, figurer parmi les sujets prioritaires à l'agenda des discussions Afrique/États-Unis. La conférence ministérielle a de plus indiqué que les États membres et la Commission de l'Union africaine devraient intensifier leurs pourparlers avec l'administration américaine en vue de faire valoir une position commune de l'Afrique concernant l'avenir de l'Afrique. Le souhait a été exprimé pour que l'AGOA soit étendue à tous les pays africains afin de maintenir l'unité et la cohésion au sein du continent.

À cette rencontre ministérielle où Maurice était représenté par Assad Bhuglah, directeur de la division de politique commerciale au ministère des Affaires étrangères et du Commerce international, il a été aussi question de l'accord de partenariat économique (APE) avec l'Union européenne. Les ministres ont fait part de leur inquiétude face aux dangers que représente l'APE aux efforts d'intégration régionale du fait du traitement différencié des pays les moins développés et des pays en développement au sein de chaque bloc régional. Les ministres ont proposé que la Commission de l'Union africaine organise une réunion de coordination sur l'APE afin qu'il y ait un partage d'informations sur les différents textes sous l'APE tout en facilitant l'identification des divergences. La réunion de coordination pourrait aider également à l'élaboration de dispositions légales afin d'assurer que les accords APE puissent être revus dans l'éventualité où des menaces au programme d'intégration régionale ont été relevées. Les ministres ont aussi soutenu que des actions urgentes seraient nécessaires pour éviter

tout problème au niveau des échanges commerciaux au cas où l'UE déciderait d'enlever les préférences en termes d'accès au marché aux pays autres que ceux les moins développés qui n'auraient pas signé et ratifié l'APE d'ici octobre 2014. Il est à noter que Maurice ne tomberait pas sous le coup de cette décision de l'UE vu que le pays a déjà signé un APE intérimaire.

Par ailleurs, les ministres du Commerce africains ont examiné certains points stratégiques liés à la mise en place d'une zone de libre-échange continental (Continental FTA) regroupant les 54 États membres de l'Union africaine. Ils ont insisté pour que le tempo soit maintenu afin que les négociations sur le lancement de cette zone puissent démarrer d'ici juin 2015. Les ministres sont d'avis que, pendant la phase préparatoire menant à l'ouverture des négociations, une réflexion profonde sur les spécificités d'une telle Continental FTA s'avère nécessaire.

Notons que c'est le ministre de l'Économie, du Commerce et du Développement touristique du Tchad, Aziz Mhamat Saleh, qui a présidé la réunion ministérielle. Lors de son allocution d'ouverture, il a mis l'accent sur l'importance de la consolidation de l'intégration économique tant au niveau des régions que du continent. Le Commissaire pour le commerce de la Commission de l'Union africaine, Fatima Haram Acyyl, a parlé de la nécessité d'une intensification des échanges intra-africains pour la transformation structurelle de l'Afrique.